



## CONDITIONS GENERALES – "JE COURS POUR MA FORME" - 2024

### Organisées par la Mutualité chrétienne et l'ASBL Promusport

En vous inscrivant au programme JCPMF, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales décrites ci-dessous.

#### INSCRIPTIONS

Chaque inscription se fait uniquement via le formulaire en ligne sur la page : [mc.be/jcpmf](https://mc.be/jcpmf)

Suite à votre inscription (dans les 2 à 4 jours ouvrables), un email de confirmation reprenant les informations pratiques et les coordonnées de paiement vous sera envoyé.

Toute inscription est considérée comme ferme et définitive, sauf notification par mail ([adminjcpmf@mc.be](mailto:adminjcpmf@mc.be)), avant le démarrage de la session ou au plus tard avant d'avoir entamé la deuxième séance.

Afin de pouvoir suivre idéalement l'évolution du programme, il est possible d'intégrer un groupe jusqu'à la 3<sup>ème</sup> semaine après le début des sessions. Ensuite, les inscriptions seront clôturées.

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Nous limitons le nombre de participants afin que la session se déroule dans les meilleures conditions.

Les participants doivent avoir 12 ans accomplis pour pouvoir s'inscrire et participer à une session JCPMF. Pour des raisons de sécurité, les animaux de compagnie ne sont pas admis pendant les séances collectives.

L'organisateur se réserve le droit de ne pas inscrire un participant non en règle de frais d'inscription d'une session précédente.

#### DESISTEMENT

Tout désistement est obligatoirement à notifier par mail à l'adresse suivante : [adminjcpmf@mc.be](mailto:adminjcpmf@mc.be) le plus tôt possible pour permettre de libérer la place réservée.

Toute session entamée est due.

Il est possible d'annuler son inscription au plus tard avant la deuxième séance du programme.

#### PARTICIPATION AUX FRAIS

Le montant de la participation s'élève à 40€. Une réduction de 50% est appliquée aux membres de la Mutualité chrétienne (avantage destiné aux membres de la MC en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire). Le paiement doit être effectué dans les 8 jours suivant la réception de l'e-mail de confirmation.

#### ATTESTATION DE FREQUENTATION

Une attestation de fréquentation, reprenant le montant de votre participation, vous sera envoyée par mail dès la fin du programme JCPMF. Ce document vous permettra de bénéficier de « l'avantage sport » offert par votre Mutuelle.

#### ANNULATION D'UNE SESSION

Promusport se réserve le droit d'annuler une session « Je cours pour ma forme » si un remplissage de minimum 8 participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure. Dans ce cas, le remboursement des frais d'inscription sera effectué dans les 8 jours suivant l'avis d'annulation. Promusport se réserve également le droit d'adapter le programme en cas de force majeure.

#### ASSURANCES

Le participant en ordre d'inscription est couvert par une assurance souscrite par l'ASBL Promusport auprès de la compagnie Les AP. Cette assurance prend en charge les éventuels dommages corporels consécutifs à un accident survenu durant une séance coachée. L'introduction d'un dossier se fait dans les 48h suivant l'accident, par mail ([adminjcpmf@mc.be](mailto:adminjcpmf@mc.be)) via le document « déclarations d'accident » complété, signé et accompagné du certificat médical.

#### GDPR ET DROIT A L'IMAGE

Les données à caractère personnel sont stockées et utilisées uniquement dans le cadre de votre inscription à "Je cours pour ma forme". La loi sur la protection de la vie privée vous donne le droit d'accès et de rectification à ces données. Outre le GDPR, nous respectons également la loi sur le droit à l'image (art. XI.174 du code de droit économique).

#### CONTACTS :

Pour toutes questions d'ordre administratif : [adminjcpmf@mc.be](mailto:adminjcpmf@mc.be)

Pour les questions d'ordre pratique, se référer au site : [mc.be/jcpmf](https://mc.be/jcpmf)